

Liens sociaux et microfinance

Analyse comparative de deux institutions de microfinance ciblant femmes : L'ONG WAGES¹ au Togo et l'ONG FDEA² au Sénégal

1° Présentation des deux institutions.

11 Points communs aux deux institutions.

Les deux « institutions »³ de microfinance, objet de la présente analyse comparative, présentent quelques caractéristiques communes :

- Elles s'adressent aux femmes, rurales et urbaines (FDEA), urbaines et péri-urbaines (WAGES), se consacrant aux activités de petit commerce majoritairement, souvent liées aux marchés.
- Elles fondent leur concept de microfinance sur des groupes de femmes de taille réduite et l'application de la caution solidaire.
- Elles ont développé leurs activités de microfinance avec l'appui d'ONG bailleurs de fonds du nord (CARE pour WAGES, NOVIB pour FDEA).
- Elles ne peuvent accéder au statut d'institution de microfinance selon les termes de la loi sur les IMEC⁴, qui ne prévoit que le seul statut mutualiste (d'où leur appellation de « projet de crédit direct »).
- Elles n'ont pas achevé leur processus institutionnel, qui reste l'objet d'une réflexion prospective, le statut d'ONG reste provisoire.
- Elles sont dirigées par des cadres nationaux, sans assistance technique permanente externe.

Si les deux institutions ont des forces qui seront analysées particulièrement sous l'aspect des liens sociaux, elles connaissent également des faiblesses (système d'information de gestion, informatisation, projet institutionnel).

¹ WAGES : Women and Associations for Gain Both Economic and Social (Togo).

² FEDEA : Femme Développement Entreprise en Afrique (Sénégal).

³ Institution est mis entre guillemets, en raison du fait qu'aucune des deux n'a mené un processus d'institutionnalisation à son terme, le statut d'ONG représentant un « statut d'attente ».

⁴ IMEC : Désigne la loi commune aux 9 états membres de la zone UEMOA (Afrique de l'Ouest), laquelle définit le cadre réglementaire et les conditions d'exercice de l'activité de microfinance pour les Institutions Mutualistes d'Épargne et de Crédit.

12 WAGES Togo.

WAGES s'est constituée au Togo sous l'impulsion de CARE, pour mettre en œuvre un projet de microfinance en faveur des femmes, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par CARE en 1994. Les premières activités de microfinance ont démarré en 1995. Au terme du projet de 3 ans, WAGES s'est constituée sous le statut d'ONG en 1999, et a signé une convention cadre sous le régime de la loi 95-014 sur les IMEC⁵, lui conférant la capacité légale d'exercice de ses activités de microfinance.

13 FDEA Sénégal.

FDEA a été à l'origine l'initiative d'une femme sénégalaise, actuelle présidente de l'ONG FDEA. Plus ancienne, l'action de la FDEA a démarré en 1987, mais son activité de microfinance en faveur des femmes se développe surtout à partir de 1991 avec l'appui de NOVIB. La FDEA a signé une convention cadre sous le régime de la loi 95-03 sur les IMEC lui conférant ainsi une capacité légale d'exercice de ses activités de microfinance.

2 Caractéristiques des deux institutions⁶.

21 Concept de la microfinance.

Ce concept est exprimé au travers d'une série de tableaux :

Les clientèles.

Identification des clientèles ciblées	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
Les femmes réalisant des activités génératrices de revenus, productives et diversifiées sur les marchés urbains et péri-urbains.	Les femmes défavorisées Les femmes microentrepreneurs Les femmes petits entrepreneurs Les hommes (petit nombre, 2 %)

La taille des groupes.

Taille des groupes des clientèles ciblées	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
Associations de 10 à 35 membres. (en moyenne : 17 femmes) ⁷ .	Femmes défavorisées (5 membres) Femmes microentrepreneurs (10) Les femmes petits entrepreneurs (10) Hommes (10).
Groupes solidaires de 12 membres (en nombre réduit).	A noter que des femmes

⁵ Aux termes de la loi sur les IMEC, WAGES & FDEA n'étant pas établies sous la forme juridique mutualiste, elles ne peuvent être agréées, un régime spécial de convention cadre, prévu par la loi et signé avec le Ministère des Finances définit les conditions particulières d'exercice de leurs activités. Cependant, cette convention cadre ne leur confère pas un statut juridique, à la différence des institutions de microfinance mutualistes agréées sous le régime de la loi.

⁶ WAGES : données de 1999, FDEA : données de 1999.

⁷ Certaines associations de femmes ont choisi de se structurer en groupes de solidarité interne.

	sont aussi servies en crédit à titre individuel (clientes anciennes, fiables, ayant des besoins de crédit plus élevés).
--	---

La nature des crédits.

Nature des crédits	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
<p>Nature des crédits⁸ : progressif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Le crédit courant</u> : le plus répandu (durée de 6 à 12 mois). ● <u>Le crédit spécial</u> : aux associations ayant eu plusieurs cycles de crédit remboursés sans faille. Peut être octroyé en sus d'un crédit courant (durée de 3 mois maximum). ● <u>Les échéances</u> : mensuelles (durée 6 mois au départ, jusqu'à 12 mois au 8^e cycle de crédit) 	<p>Nature des crédits : progressif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Femmes défavorisées</u> : 2 à 5 mois ● <u>Femmes entrepreneurs</u>. 6 à 28 mois ● <u>Femmes individuelles</u>. 6 à 28 mois <p>Avec passage de la première à la seconde catégorie (cf. annexe 3).</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Les échéances</u> : mensuelles (durée de 6 mois au départ jusqu'à 28 mois au 13^e cycle de crédit)

 La taille des crédits.

Taille des crédits	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
<p>Taille des crédits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Octroi moyen par prêt</u> : 258.597 cfa⁹. ● <u>Plancher de crédit</u> : 100.000 cfa (1^{er} crédit). ● <u>Plafonds de crédit</u> : 1.000.000 cfa (8^e crédit). 	<p>Taille des crédits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Octroi moyen par prêt</u> : 420.560 cfa. ● <u>Femmes défavorisées</u> : à partir de 5000 cfa au 1^{er} jusqu'à 25.000 cfa au 4^e. ● <u>Femmes entrepreneurs</u> : de moins de 300.000 cfa jusqu'à 5 millions cfa selon l'ancienneté et le niveau de développement de l'activité.

 Le lien du crédit avec l'épargne.

Lien du crédit avec l'épargne	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Au premier crédit</u> : épargner sur 4 mois avant l'accès au crédit. ● <u>Tous les crédits</u> : disposer d'une épargne égale au 	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>L'épargne forcée</u> : 2 produits : - épargne préalable au crédit : 10 % du montant du crédit

⁸ Les associations / groupes affiliées à WAGES font aussi pour certaines, un crédit interne à certains membres, sur leurs ressources propres, souvent des prêts d'urgence. D'autres associations créent des caisses de solidarité et d'entraide avec des objectifs similaires.

⁹ Cfa : Franc de la Communauté Financière Africaine : 100 cfa = 1 franc français.

<p>1/3 du crédit.</p> <ul style="list-style-type: none">● Solde d'épargne à conserver : 2.000 cfa.	<ul style="list-style-type: none">- épargne libérée pendant l'amortissement du crédit.● L'épargne libre :<ul style="list-style-type: none">- épargne solidarité (problèmes sociaux, réaliser des visites d'études et échanges).- épargne prévoyance à vue (reconstituer le FR).
--	---

Le lien du crédit avec l'épargne (suite).

Lien du crédit avec l'épargne (suite)	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>L'épargne libre</u> (suite) : <ul style="list-style-type: none"> - épargne pèlerinage (pour aller à la Mécque ou à Lourdes) - épargne pour la création de l'établissement financier (pour faire la « banque des femmes). - épargne santé (en vue de créer des mutuelles de santé).

La politique des taux d'intérêts.

Politique des taux d'intérêt	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
<p>Crédits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>L'association / le groupe</u> : paie 1,5 % par mois à WAGES. ● <u>La femme emprunteuse</u> : paie 2 % par mois à l'association / au groupe. ● <u>Le différentiel de taux</u> : 0,5 % est destiné à couvrir le fonctionnement de l'association. <p>Epargne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Rémunération</u> : 3 % l'an. 	<p>Crédits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Le groupe</u> : paie 27 % l'an à la FDEA. <p>Epargne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>L'épargne forcée</u> : 4 % l'an. ● <u>L'épargne libre</u> : sans rémunération. ● <u>Autres épargnes</u> : sans rémunération.

Le style de la gouvernance.

Style de gouvernance	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
<p>Direction de WAGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Coordonnateur</u> : issu du personnel de WAGES et ancien cadre de projets antérieurs de CARE au Togo. ● <u>Equipe de cadres</u> : quelques anciens de projets antérieurs de CARE et des recrutements ultérieurs. <p>Cadres et femmes bénéficiaires :</p>	<p>Direction de la FDEA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Présidente</u>, créatrice de la FDEA et Directrice : personnalité ayant un charisme. ● <u>Equipe de cadres</u> : issus du monde des ONG et de recrutements. <p>Cadres et femmes bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Motivation et engagement</u> des cadres

<ul style="list-style-type: none"> ● Fort engagement des cadres à travailler en équipe. ● Femmes bénéficiaires engagées et responsabilisées au sein des associations et groupes. 	<p>dans l'action, qui ne souhaitent pas quitter l'institution malgré des salaires inférieurs à l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Femmes bénéficiaires : engagées dans les groupes de femmes.
--	---

Le style de la gouvernance (suite).

Style de gouvernance (suite)	
WAGES Togo	FDEA Sénégal
<p>Dialogue femmes/institution :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Diverses activités :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions régulières de dialogue et concertation. - Formations : <ul style="list-style-type: none"> Méthodologie de crédit (membres). Comité de gestion (mensuelle). Gérantes (mensuelle). Gestion des AGR (membres). Marketing (membres) - Etudes de l'impact des services financiers auprès des femmes. 	<p>Dialogue femmes/institution :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Nombreuses activités :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaires de réflexion et concertations (régionaux et nationaux) sur les orientations (produits, institutionnaliation etc). - Voyages d'études intérieurs (Sénégal) et extérieurs (Etrangers) sur les aspects de la gestion de la microentreprise et des marchés. - Formations au bénéfice des femmes des groupes.

22 Résultats obtenus.

Les indicateurs de l'activité sont présentés dans des tableaux en annexe. Les taux de recouvrement des crédits à l'échéance sont de bon niveau dans les deux cas :

- FEDEA Sénégal : 98 % à l'échéance (1999).
- WAGES Togo : 97 % à l'échéance (1999).

Avec parfois des variations importantes de ces taux de recouvrement sur certains portefeuilles d'agents de crédit, peu nombreux et les moins importants en volume pour l'instant.

La pérennité de l'institution est un objectif visé par les deux institutions. Au niveau de l'équilibre financier, le FDEA Sénégal se situe à 40 % de couverture des charges par les produits (1999) et l'équilibre financier serait réalisé dans un délai de 3 ans. WAGES Togo est à 90 % de couverture des charges par les produits et prévoit la réalisation de l'équilibre financier pour l'exercice 2001.

3 Analyse des liens sociaux.

31 Catégories des liens sociaux identifiés

La typologie qui se dégage des observations est la suivante :

- Liens sociaux préexistants au sein des associations et groupes.
- Pratique de la solidarité, liens sociaux entre les femmes et limites.
- Liens des femmes avec l'institution de microfinance.
- Relations entre le besoin d'accès à nouveau au crédit et liens sociaux.
- Relation liens sociaux et services offerts par les institutions.
- Taille des groupes / associations et production de liens sociaux.
- Propriété, institutionnalisation : des révélateurs de liens sociaux.

Les caractéristiques sont développées ci-après.

32 Nature des liens sociaux

 Liens sociaux préexistants au sein des associations et groupes.

Dans les deux cas (WAGES Togo & FDEA Sénégal) on a deux types de groupes et associations, selon qu'il y a préexistence ou non à l'activité de services financiers. Dans le cas de WAGES Togo, il faut ajouter les tontines qui deviennent des associations.

On n'observe pas de différences en matière de liens sociaux entre ces types, parce qu'il n'y a pas d'analyses spécifiques (absence de recherches d'impact au FDEA Sénégal, pas d'analyse dans le modèle d'impact de WAGES Togo).

Ce qui apparaît en terme de liens sociaux :

- Lorsque que les groupes / associations de femmes sont antérieures à l'accès au crédit, la cohésion interne est généralement assez forte et révèle des liens sociaux qu'ont établis les membres dans la durée.
- Mais à contrario, des groupes et associations de femmes constituées par les deux institutions de crédit pour l'accès au crédit ont aussi parfois une bonne qualité de cohésion interne.
- Les opportunités rares d'accès au crédit formel masquent souvent les comportements sociaux réels des femmes, le besoin d'accès au crédit dans la durée est une condition de reproduction des activités économiques et de pérennité des revenus et donc de lien avec les institutions de microfinance.

 Pratique de la solidarité, liens sociaux entre les femmes et limites.

Les pratiques de solidarité et de caution posent toujours la question du passage du principe à l'application, avec la difficulté de l'analyse. La perception de l'influence des liens sociaux est donc difficile à établir.

Ce qui est observé :

- Le remboursement peut être fait par le groupe / l'association si une femme connaît des difficultés, pour ne pénaliser l'accès à nouveau au crédit. Mais la femme reconnaît sa dette envers le groupe / l'association des femmes et devra l'apurer selon des modalités négociées.
- Mais aussi l'incapacité de rembourser s'il concerne plusieurs membres et si le montant de la dette est élevé, plus le remboursement de vient problématique. Il se crée une situation de blocage et le paiement du crédit à l'institution ne se fait pas, parce que le ratio emprunteurs sains / emprunteurs défaillants est défavorable.
- Les groupes / associations ancien(e)s, disposant d'une expérience commune dans la durée, initient plus facilement des solutions à leurs problèmes internes. La solidarité et les liens sociaux y sont plus développés.

☑ **Liens des femmes avec l'institution de microfinance.**

Les facteurs générant des liens entre les femmes bénéficiaires et les institutions apparaissent influencés par une forte identification des femmes aux deux institutions. Plusieurs facteurs interviennent :

- Les méthodes utilisées par l'institution :

Les méthodes sont généralement bien connues des femmes, les approches méthodologiques utilisées par les deux institutions font une large place à la participation des femmes à la définition des méthodes et des procédures ainsi qu'à l'information et la formation. Il y a acquisition progressive de la connaissance et de la maîtrise des ces méthodes et procédures dans la succession des crédits.

- L'adaptation des produits financiers aux besoins des femmes :

La définition des produits financiers est également étroitement corrélée avec les besoins par les femmes. Le nombre des produits d'épargne au FDEA en est la traduction¹⁰. Dans le cas de WAGES, le rôle de l'épargne est bien compris et il y a recherche de la constitution de ressources internes aux associations (pour faire des octrois de crédits d'urgence, créer une caisse de solidarité).

La demande sans cesse répétée des femmes d'accroître toujours les plafonds de crédit reste contenue par les deux institutions.

- La perception de l'appartenance à l'institution :

Les deux institutions fidélisent leur clientèle de femmes, par la gestion participative, mais il faut constater également que les deux institutions sont les seules offrant des opportunités d'accès au crédit pour les femmes dans la durée, dans un univers faiblement concurrentiel (peu d'institutions de microfinance en compétition sur les mêmes lieux).

Un facteur important, dans les deux institutions, est celui du plafond de crédit, généralement élevé en comparaison des autres institutions offrant des crédits, ce qui contribue largement à la fidélisation des femmes et la création d'un lien fort avec les deux institutions de microfinance.

- La perception de la notion de propriété de l'institution :

Dans les deux institutions on voit se développer une perception de propriété de l'institution de microfinance (cf. ci-après).

¹⁰

Avec sa contrepartie d'alourdir les frais de gestion ce qui peut représenter un risque pouvant éventuellement conduire par les suite à une réduction ultérieure.

- L'impact des crédits.

L'impact des crédits en générant sur les revenus des activités économiques est important et a des effets économiques et sociaux directs sur les conditions de vie (alimentation, santé, rapports sociaux hommes/femmes dans les ménages, le désendettement informel, l'autonomie et la liberté des femmes).

Mais ces aspects ne sont pas valorisés par les institutions (pas de recherches d'impact au FDEA, pas de valorisation à WAGES).

Relations entre le besoin d'accès à nouveau au crédit et liens sociaux.

Le besoin d'accès à nouveau au crédit, constitue pour les femmes, un puissant facteur de motivation déterminant des attitudes de rigueur. Elles sont davantage portées à respecter les règles de gestion que les hommes pour garantir la succession des crédits.

Les femmes ne souhaitent pas retourner à la situation antérieure (recours à l'usurier, banquiers ambulants, crédit fournisseur auprès des commerçants, recours incertains aux parents et amis etc).

De ce fait, les femmes développent souvent :

- Une exigence de rigueur dans la gestion interne (respect des règles du crédit, organisation du remboursement, création des caisses de solidarité internes pour palier aux coups durs.
- Traduite par un contrôle social collectif de l'association / du groupe sur les membres exigeant dans le remboursement du crédit, la couverture de l'impayé de crédit dans le cas d'une femme en difficulté (avec sa limite si ce sont plusieurs membres en impayés).

On peut dire qu'il y a production de lien social entre les associations / groupes et les institutions prêteuses.

Relation liens sociaux et services offerts par les institutions.

Dans les deux cas, WAGES Togo et FDEA Sénégal, les services offerts, la diversité des activités en direction des femmes sont des facteurs intégrateurs et créateurs de liens sociaux :

- FDEA Sénégal :

Le FDEA s'est organisé en deux axes d'actions stratégiques complémentaires, avec des services financiers et des services non financiers, chacun ayant une gestion comptable séparée. La demande des femmes concerne l'un et l'autre et elles ne font pas la différence entre les deux, leur motivation pour les services non financiers tient à la participation aux orientations en matière de produits financiers, de la création de la « banque des femmes » (séminaires régionaux et nationaux),

des formations et échanges d'expériences sur les activités de la microentreprise (recherche de marchés, techniques de marketing etc).

- WAGES Togo :

Plus urbaine dans le cas de WAGES, les femmes ont moins de disponibilité à consacrer aux réunions organisées par WAGES car leurs activités économiques sont prioritaires. Mais elles sont en constante recherche de nouvelles opportunités économiques et délèguent toujours des femmes membres des associations aux formations et réunions organisées par WAGES.

On voit donc que si le modèle de microfinance intègre à côté des services financiers des services non financiers en soutien aux précédents, cela crée du lien social, entre les femmes et l'institution sécurisant ainsi la gestion des services financiers.

Taille des groupes / associations et production de liens sociaux.

Une caractéristique commune à WAGES Togo et FDEA Sénégal, c'est la petite taille des groupes / associations (pour WAGES une moyenne de 17 femmes par association et de 12 femmes par groupe solidaire, pour le FDEA une moyenne de 5 pour les groupes de femmes démunies, de 10 pour les autres groupes).

La petite taille est un facteur important pour l'émergence de valeurs : la cohésion sociale, la solidarité, les liens sociaux etc. Ces valeurs s'expriment de manière différente et variable d'un groupe à l'autre.

Propriété et institutionnalisation : des révélateurs de liens sociaux.

Les deux modèles institutionnels se révèlent comme faisant appel à la participation des femmes à la gestion et n'ont pas fait le choix du modèle mutualiste qui induit la propriété de l'institution par les bénéficiaires. Cependant, on voit se développer une perception de propriété de l'institution par les femmes.

FDEA Sénégal :

Dans le cas du FDEA Sénégal, les femmes veulent établir la « Banque des Femmes » et ont créé un produit spécifique d'épargne - capitalisation (1.000 cfa à l'ouverture du compte, puis 1.000 cfa par mois sur 24 mois).

WAGES Togo :

Dans celui de WAGES Togo, les femmes affirment clairement l'appartenance à WAGES et indiquent leur volonté de capitaliser une future structure de gestion, même s'il faut libérer 20.000 cfa par femme. Certaines associations sont demandeuses d'un dividende sur ces parts sociales

Au travers de cette vision des femmes de la propriété institutionnelle le facteur déterminant est la pérennité de l'accès aux services financiers, en particulier du crédit.

4 Limites des liens sociaux.

La présence de liens sociaux entre les femmes n'est cependant la panacée qui résout toutes les difficultés. Des limites apparaissent :

Nombre et volume des impayés au sein d'un groupe.

Si la solidarité interne aux associations et groupe fonctionne lorsqu'il s'agit d'un membre, elle connaît très vite ses limites si le nombre et le volume d'impayés augmentent entraînant l'arrêt de l'accès au crédit.

Absence de revenus monétaires dégagés par le crédit.

Une part minoritaire des femmes bénéficiaires des crédits ne parviennent pas à dégager des ressources supplémentaires, pour des raisons diverses (l'activité économique n'a pas été bonne, vol ces marchandises en stock, maladie durable qui conduit les femmes à utiliser le crédit pour couvrir les soins de santé).

Ces situations ne sont pas analysées par les institutions pour y trouver des solutions, qui ne sont assurées que par les groupes ou associations.

Les exigences de l'activité économique, une limite à la participation aux activités de gestion de l'institution de microfinance.

Ce constat est particulièrement vrai dans le cas de WAGES où les femmes indiquent n'avoir pas beaucoup de temps pour les réunions, préférant maximiser le temps consacré à leurs activités commerciales.

La forte différenciation des montants individuels de crédit au sein d'un groupe ou d'une association.

La sous-distribution individuelle du crédit aux membres de l'association ou du groupe peut être source parfois de tensions interne, pouvant provoquer l'éclatement de ceux-ci. Une réponse initiée est celle de groupes de solidarité dans le cas des associations de WAGES Togo, ou encore du crédit individuel pour certaines femmes dans le cas du FDEA Sénégal.

La distance, les durées de déplacement et les coûts pour aller aux guichets des institutions.

L'adhésion à l'institution, le fonctionnement des groupes et associations est influencé par les distances et les coûts des déplacements des femmes (retrait du crédit, remboursements). Dans le cas du FDEA on a des distances de déplacement de 30 à 40 km, et un cas de 150 kilomètres. Les distances ont aussi pour effet de réduire la périodicité du suivi par les agents de crédit, entraînant des relâchements dans la gestion interne des groupes et associations.

5 Enseignements à tirer.

Les leçons que l'on peut tirer peuvent être classées comme suit :

51 La taille des groupes : un élément décisif.

La petite taille des groupes paraît être un élément décisif en favorisant une connaissance mutuelle des femmes, l'exercice d'un certain niveau de solidarité, fondés sur des liens sociaux existants et construits dans la pratique de gestion au quotidien.

52 Les activités communes qui rapprochent les femmes.

Dans les deux cas (WAGES Togo et FDEA Sénégal), la formation de groupes / associations sur la base de la nature des activités (petits commerce de produits agricoles, vente de poisson, vente d'objet d'art etc) créé / renforce le lien social, par les échanges et le dialogue sur les activités communes.

53 Les services non financiers : un soutien aux services financiers.

Les femmes apprécient les services non financiers, malgré parfois leur faible disponibilité (WAGES Togo), lorsqu'ils répondent à leurs besoins (formation marketing, gestion des activités économiques, recherches de nouveaux marchés).

D'une manière assez générale les femmes sont constamment en recherche de nouvelles opportunités économiques d'utilisation des crédits, opérant parfois des reconversions rapides. Elles sont demandeuses de réflexion pour avoir de nouvelles idées.

54 La propriété de l'institution : une volonté des femmes d'assurer la pérennité de l'accès aux services financiers.

Les femmes sont intéressées par devenir propriétaires des institutions pour garantir la permanence de l'accès au crédit, qui détermine la pérennité de leurs activités économiques et donc leurs revenus monétaires.

C'est donc l'impact du crédit sur les revenus monétaires et l'amélioration des conditions de vie des femmes qui détermine une fidélité et un lien avec l'institution de microfinance.

Dans le cas de WAGES Togo, les femmes vont jusqu'à souhaiter la distribution de dividendes sur leurs parts sociales souscrites.

55 La relation de proximité physique et sociale institution / femmes.

La question des distances et des coûts de déplacement des femmes (cf. le cas FDEA Sénégal) montre bien l'importance d'une liaison de proximité physique entre les femmes et l'institution qui est l'indispensable complément de la relation de proximité sociale.

Annexe 1

FDEA Sénégal
Evolution des indicateurs de l'activité de microfinance

Indicateurs	Prêts		Clients		Volume (cfa)		Montant (cfa)	
	Nbre	Croiss.	Nbre	Croiss.	Montant	Croiss.	Prêt moyen	Croiss.
Année 1989	13	0%	172	0%	3 673 375	0%	282 567	0%
Année 1990	20	54%	235	37%	11 200 000	205%	560 000	98%
Année 1991	73	265%	819	249%	24 820 000	122%	340 000	-39%
Année 1992	59	-78%	591	-28%	14 629 625	-41%	247 960	-27%
Année 1993	70	52%	914	55%	23 380 000	60%	334 000	35%
Année 1994	139	99%	902	-1%	33 090 000	42%	238 058	-29%
Année 1995	150	8%	1 333	48%	60 810 000	84%	405 400	70%
Année 1996	214	43%	1 744	31%	103 490 000	70%	483 598	19%
Année 1997	389	82%	3 295	89%	176 218 600	70%	453 004	-6%
Année 1998	723	86%	5 106	55%	252 147 000	43%	348 751	-23%
Année 1999	1 281	77%	9 671	89%	533 241 240	111%	416 270	19%
Mai 2000	731	-43%	5 685	-41%	387 504 000	-27%	530 101	27%
Cumul/moyen	3 862		30 467		1 624 203 840		420 560	

Source : IRAM – Mise en place d'une institution de microfinance. Rapport de mission. Juillet 2000.

FDEA Sénégal
Productivité des agents de crédit

Bureau régional	Objectif selon le plan d'affaires année 1	Réalisation en année 1
Bureau régional de Kaolack (3 agents de crédit).	70 dossiers de crédit par agent de crédit	110 dossiers / 1 agent 88 dossiers / 1 agent 187 dossiers / 1 agent
Bureau régional de Thiès-Louga (3 agents de crédit).	70 dossiers de crédit par agent de crédit	70 dossiers / 1 agent 75 dossiers / 1 agent 150 dossiers / 1 agent

		age nt
Bureau régional de Dakar-Mbour (2 agents de crédit).	70 dossiers de crédit par agent de crédit	122 dossiers / 1 age nt 180 dossiers / 1 age nt
Moyenne	982 dossiers soit une moyenne de 123 / agent	

Source : IRAM – Mise en place d'une institution de microfinance. Rapport de mission. Juillet 2000.

Annexe 2

WAGES Togo
Développement institutionnel

ACTIVITES	Décembre 1998	Décembre 1999	Progrès réalisés
ASSOCIATIONS - GROUPES - MEMBRES etc			
Nombre d'associations	393	402	9
Nombre de groupes de solidarité	45	116	71
Nombre de membres	6.686	7.445	759
Nombre de statuts	375	418	43
Nombre de règlements intérieurs	395	500	105
Nombre de contrats de collaboration signés	322	391	69
Nombre d'assemblées générales tenues	283	365	82
Nombre d'étude d'impact remplies	769	960	191
Nombre de femmes formées	1.384	1675	291
EPARGNE (cfa)			
- Epargne totale mobilisée	468.458.039	671.395.020	202.936.981
- Retrait sur épargne	223.388.675	355.488.365	132.099.690
- Epargne nette	245.069.364	315.906.655	70.837.291
CREDIT			
Nombre cumulé des bénéficiaires	15.301	20.259	4.958
Nombre de prêts octroyés	1.554	2.152	598
Cumul crédits octroyés (cfa)	2.339.306.559	3.339.889.809	1.000.583.250
Remboursement capital (cfa)	1.762.225.784	2.674.582.405	912.356.621
Portefeuille encours (cfa)	578.102.575	665.307.404	87.204.829

Source : WAGES – Rapport annuel d'activités. Exercice 1999

WAGES Togo
Productivité des agents de crédit en 1999

Nombre d'associations & de membres	Nombre d'agents de crédit actifs
Associations 402	10
Membres 7 445	10
Moyenne : 744 membres / agent de crédit	
Moyenne : 40 associations / agent de crédit	

Source : WAGES – Données communiquées. Exercice 1999

Annexe 3

WAGES Togo

Publics Cibles¹¹

Catégories	Pourcentage	Activités
Services	3 %	Coiffeuses
	3 %	Couturières
	10 %	Restauratrices
	16 %	Total services
Agriculture	3 %	Élevage et vente de cheptel
	19 %	Production & vente de fruits et légumes
	22 %	Total Agriculture
Commerce	11 %	Vendeuses de charbon
	8 %	Vente de cosmétiques
	18 %	Vente de vêtements
	2 %	Vente d'herbes médicinales
	1 %	Vente de mercerie
	9 %	Produits manufacturés
	1 %	Quincaillerie
	3,5 %	Articles ménagers
	8,5 %	Divers
	62 %	Total Commerce

Source : WAGES – Rapport annuel d'activités. Exercice 1999

FDEA Sénégal

Activités financées

Catégories	Pourcentage
Commerce	60 %
Artisanat	20 %
Agriculture	8 %
Services	7 %
Pêche	5 %

Source : IRAM – Mise en place d'une institution de microfinance. Rapport de mission. Juillet 2000.

¹¹ WAGES : Catégories sociales : 84 % de femmes urbaines, 16 % de femmes rurales (1999).

Annexe 4

WAGES Togo
Résumé du résultat des impacts

Age moyen	38													
Ethnie	46% Ewé 4.5% Kabye 1.5% Peda 31% Mina 3% Kotokoli 1% Autres 10% Ouatchi 3% Fon													
Nombre moyen de personnes à charge	5													
Participation des femmes aux dépenses de ménage (en pourcentage)	67%													
Répartition des dépenses de ménage effectuées par les femmes	<table border="1"> <tr> <td>42% Nourriture</td> <td>2% Loyer</td> </tr> <tr> <td>16% Argent de Poche</td> <td>3% Eau</td> </tr> <tr> <td>7% Santé</td> <td>2% Electricité/Gaz</td> </tr> <tr> <td>11% Transport</td> <td>1% Pétrole</td> </tr> <tr> <td>7% Charbon/Bois</td> <td>3% Education</td> </tr> <tr> <td>3% Salaire de domestique</td> <td>3% Santé des enfants</td> </tr> </table>		42% Nourriture	2% Loyer	16% Argent de Poche	3% Eau	7% Santé	2% Electricité/Gaz	11% Transport	1% Pétrole	7% Charbon/Bois	3% Education	3% Salaire de domestique	3% Santé des enfants
42% Nourriture	2% Loyer													
16% Argent de Poche	3% Eau													
7% Santé	2% Electricité/Gaz													
11% Transport	1% Pétrole													
7% Charbon/Bois	3% Education													
3% Salaire de domestique	3% Santé des enfants													
	En moyenne, elles dépensent 40.940 F CFA													
Nombre d'enfants scolarisables	2.96													
Nombre d'enfants scolarisés	2.56													
Pourcentage d'enfants scolarisables allant à l'école	86.5%													
Activités génératrices de revenus	<table border="1"> <tr> <td>Services:</td> <td>3% Coiffeuses 3% Couturières <u>10%</u> Restauratrices 16%</td> </tr> <tr> <td>Agriculture:</td> <td>3% Elevage et vente cheptel <u>19%</u> Production/vente fruits - Légumes 32 %</td> </tr> <tr> <td>Commerce:</td> <td>11% Vendeuses de charbon 8% Cosmétiques 18% Vêtement 2% Herbes médicinales 1% Mercerie 9% Produits manufacturés 1% Quincaillerie 3.5% Articles de maison <u>8.5%</u> Divers 62%</td> </tr> </table>		Services:	3% Coiffeuses 3% Couturières <u>10%</u> Restauratrices 16%	Agriculture:	3% Elevage et vente cheptel <u>19%</u> Production/vente fruits - Légumes 32 %	Commerce:	11% Vendeuses de charbon 8% Cosmétiques 18% Vêtement 2% Herbes médicinales 1% Mercerie 9% Produits manufacturés 1% Quincaillerie 3.5% Articles de maison <u>8.5%</u> Divers 62%						
Services:	3% Coiffeuses 3% Couturières <u>10%</u> Restauratrices 16%													
Agriculture:	3% Elevage et vente cheptel <u>19%</u> Production/vente fruits - Légumes 32 %													
Commerce:	11% Vendeuses de charbon 8% Cosmétiques 18% Vêtement 2% Herbes médicinales 1% Mercerie 9% Produits manufacturés 1% Quincaillerie 3.5% Articles de maison <u>8.5%</u> Divers 62%													
Profit moyen mensuel	48.200 F CFA													
Pourcentage des femmes tenant la comptabilité	27%													
Utilisation des crédits	98.75% Activités 1% Paiement des dettes 0.25% Investissement													
Fréquence de l'épargne	1% Quotidien 4% Bimensuel 41% Hebdomadaire 54% Mensuel													
Utilisation du profit	84% Nourriture 2.5% Frais de scolarité 3.5% Vêtement 1.5% Dépenses sociales 2.5% Santé 1% Transport 1% Soins des enfants 4% Autre													
Pourcentage ayant accès à l'eau de robinet	48%													
Pourcentage ayant accès à l'électricité	57%													
Taux d'alphabétisation	59%													

Source : WAGES – Rapport annuel d'activités. Exercice 1999

Annexe 5

FDEA Sénégal

Cycles de crédit & ratio épargne - crédit

Montant du crédit ¹²	Durée du crédit (mois)	Epargne préalable au crédit	Epargne mensuelle			Epargne totale	Ratio épargne / crédit
			Epargne par mois	Différé de versement	Epargne mois/totale		
300.000	6 mois	30.000	10.000	1 mois	50.000	70.000	31,5 %
600.000	8.mois	60.000	15.000	1 mois	105.000	165.000	27,5 %
750.000	10 mois	75.000	15.000	1 mois	135.000	210.000	28,0 %
900.000	11 mois	90.000	20.000	1 mois	200.000	290.000	32,2 %
1.000.000	12 mois	100.000	20.000	1 mois	220.000	320.000	32,0 %
1.200.000	13 mois	120.000	25.000	1 mois	300.000	420.000	35,0 %
1.800.000	15 mois	180.000	25.000	1 mois	350.000	530.000	29,4 %
2.000.000	16 mois	200.000	25.000	1 mois	375 000	575.000	28,8 %
2.500.000	18 mois	250.000	25.000	1 mois	425.000	675.000	27,0 %
3.000.000	20 mois	300.000	25.000	1 mois	475.000	775.000	25,8 %
3.500.000	22 mois	350.000	25.000	1 mois	525.000	875.000	25,0 %
4.000.000	24 mois	400.000	25.000	1 mois	575.000	975.000	24,3 %
5.000.000	28 mois	500.000	25.000	1 mois	675.000	1.175.000	23,5 %

Source : Données du FDEA & calcul (2000).

¹²

Indique la succession des 13 cycles de crédit.

Annexe 6

WAGES Togo

Progressivité dans les cycles de crédit

Cycle de crédit	Montant maximum par individu	Terme effectif de prêt	Différé maximum
1	100.000 cfa	6 mois	1 mois
2	150.000 cfa	7 mois	2 mois
3	250.000 cfa	8 mois	2 mois
4	350.000 cfa	9 mois	2 mois
5	500.000 cfa	10 mois	2 mois
6	650.000 cfa	11 mois	2 mois
7	850.000 cfa	12 mois	2 mois
8	1.000.000 cfa	12 mois	2 mois

Source : WAGES – Rapport annuel d'activités. Exercice 1999

WAGES Togo

Stratification des crédits octroyés par WAGES
au cours de l'année 1999

Tranches / Montant	Nombre de femmes	Pourcentage
<180.000 cfa	2550	62,5 %
Entre 180.001 et 300.000 cfa	616	15,1 %
Entre 300.001 et 600.000 cfa	563	13,8 %
>600.000 cfa	351	8,6 %
Total	4080	100 %

Source : WAGES – Rapport annuel d'activités. Exercice 1999